

Questions orales

M. Gray: Comme le précisait effectivement notre document sur le développement économique déposé en novembre dernier, nous continuons à donner la plus haute priorité au développement industriel pour renforcer nos secteurs de l'industrie et des ressources et devenir plus concurrentiels dans d'autres domaines internationaux de la fabrication où nous pouvons accéder au premier rang dans le monde, si ce n'est déjà fait.

● (1430)

LES MÉGAPROJETS D'EXPLOITATION DE RESSOURCES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je remercie le ministre de son message enregistré, mais je voudrais qu'il aille dire cela aux 230,000 travailleurs du secteur manufacturier qui ont été mis à pied ces derniers mois.

Étant donné qu'il coûte dix fois plus cher de créer un emploi dans les mégaprojets d'exploitation de ressources que dans le secteur manufacturier, et comme le premier ministre a toujours vu d'un mauvais œil les propositions venant de ce côté-ci de la Chambre et n'y voyait que des solutions de replâtrage, proposées à la sauvette, le ministre pourrait-il répondre à la question suivante? Étant donné que ces mégaprojets ne permettent de créer que des emplois temporaires dans le bâtiment et contribuent en même temps à l'épuisement rapide de nos ressources, le ministre admet-il que le gouvernement fédéral essaie actuellement de se sortir du déficit grave de notre balance des paiements en bradant à la sauvette nos ressources?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, je ne souscris pas et je n'adhère pas à l'hypothèse sur laquelle mon collègue fonde sa question. Nous essayons avec succès d'intensifier nos exportations dans de nombreux domaines de la technologie de pointe. Ainsi, dans le domaine de l'aérospatiale qui emploie 42,000 personnes, nos exportations représentent 90 p. 100 de toute la production, soit plus de 3 milliards de dollars. Les projets d'exploitation de nos ressources offrent quant à eux des débouchés énormes aux industries manufacturières. Ainsi, la fabrication d'équipement, de machines et les travaux de génie occupent des dizaines de milliers de travailleurs dans les infrastructures industrielles du secteur manufacturier existant notamment en Ontario et au Québec ainsi que dans de nombreuses autres régions du pays.

M. Siddon: Ce n'est pas ce qui s'est produit au cours des dix dernières années.

M. Gray: Nous voulons nous assurer, grâce à notre programme nous permettant de tirer parti au maximum de ces retombées industrielles, que les industries manufacturières profitent de la mise en valeur de ces ressources. D'après notre politique, notre optique et notre action, la mise en valeur de ces ressources est la pierre angulaire de l'expansion industrielle.

LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL MINIER

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je remercie le ministre de la deuxième partie de son message enregistré. Je l'ai suivi attentivement. Il a déclaré que le gouvernement prenait des mesures pour que nous obtenions les retombées industrielles de nos ventes de ressources naturelles. Tous ceux qui ont étudié la situation savent que cela est archifaux. Le Canada vient au troisième rang mondial pour la production minérale. Pourtant nous avons dans ce secteur au chapitre du matériel d'extraction minière un déficit de 1.3

milliard qui nous coûte 13,000 emplois industriels. Si nous fabriquons ici au Canada les machines utilisées dans nos mines, nous aurions ces emplois. Au lieu de suivre cette voie traditionnelle du bâclé vite fait, au lieu de brader nos ressources dans ces mégaprojets, pourquoi le gouvernement ne se fait-il pas marcher un peu la cervelle, pour que les emplois industriels de la construction de matériel minier restent ici au Canada?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, mon honorable ami a exposé le problème.

Une voix: Le problème, c'est vous.

M. Gray: Comme d'habitude, il n'a pas de solution. Mais nous, nous travaillons non seulement à poser le problème mais à mettre au point des solutions pratiques. L'an dernier, lorsque nous avons rassemblé les grandes sociétés minières et les grandes industries canadiennes à l'occasion de la conférence des perspectives minières, nous avons amorcé une démarche pour construire ici au Canada une part beaucoup plus grande de notre matériel minier. En outre, par l'intermédiaire du bureau des retombées industrielles et régionales, et de sa politique y afférente, nous allons faire plus que par le passé...

M. Nielsen: Je l'espère bien.

M. Gray: ... pour que le matériel minier soit construit au Canada, par des ouvriers canadiens, pour l'exploitation de nos ressources.

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: En outre, nous prenons déjà des mesures pratiques et concrètes pour améliorer la transformation de nos ressources naturelles.

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: Par exemple, il y a eu l'appui fédéral annoncé l'automne dernier, qui va permettre de construire le matériel d'affinage du zinc au Nouveau-Brunswick.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre.

M. Nielsen: Encore un message enregistré.

M. Benjamin: C'est un discours de 1979.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—ON DEMANDE QUE LE NÉGOCIATEUR TIENNE DES AUDIENCES PUBLIQUES

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. D'après les journaux, il semble que les audiences sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau qui seront présidées par M. Gilson se tiendront à huis clos. Le ministre doit pourtant savoir que la décision relative au tarif revêtra une importance capitale pour les producteurs de l'Ouest. Si ces audiences ont lieu à huis clos et que le public ne puisse pas entendre les témoignages des sociétés ferroviaires, des sociétés d'éleveurs, des associations et des autres intéressés, cela rendra toute l'enquête suspecte.